

Questions / Réponses

1- On a donné traditionnellement un nom aux différents clubs de golf . Le nom du bois 3 est : Réponse A : Spoon Réponse B : Mashie	Réponse : ...A...
2- Mon premier marche Mon second nage Mon tout vole	C'est Le hanneton....
3 - Q L N D R P F D C S Quelle lettre ne devrait pas figurer dans cette série ?	...P.....
4 - _ 3 6 7 4 1 7 5 7 ----- 2 0 1 8 Cette soustraction est fautive . Echangez la place de deux chiffres pour la rendre exacte	_ 3 7 7 4 1 7 5 6 ----- 2 0 1 8
5 – On me jette lorsqu'on a besoin de moi et on me ramasse lorsqu'on en a plus besoin . Qui suis-je ?L'ancre
6 - Voici des additions qui ne suivent pas les règles habituelles des mathématiques : 8 + 2 = 1 6 1 0 6 5 + 4 = 2 0 9 1 9 + 6 = 5 4 1 5 3 7 + 5 =	Réponse : ...35122
7- Plus je sèche , plus je suis mouillée . Qui suis-je ?	La serviette
8 - Combien de Français différents ont remportés le Tour de France cycliste ?	21
9 – Un prêtre met 3 secondes pour sonner quatre heures . Quel temps mettra-t-il pour sonner midi ?	11 secondes
10 – A qui doit-on cette phrase : « Sans la musique , la vie serait une erreur » A – Nietzsche B – John Lennon C - Mozart	A
11 – Qui a dit : « Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse » A – Guillaume Apollinaire B – Rabelais C - Alfred de Musset D – Levi Strauss	C
12 – Qui a dit : « Si la France brille à l'étranger par ses penseurs, ses savants, ses artistes, elle doit aussi rayonner par ses sportifs. » A – François Mitterrand B – Charles de Gaulle C – Jacques Chirac	B

13

À l'adresse dans le bunker, vous effectuez quelques coups d'essai sans toucher le sable. Mais lorsque vous débutez votre mouvement pour jouer le coup, **votre club vient effleurer le sable derrière la balle**. Comme vous n'arrêtez pas votre geste, vous n'êtes pas pénalisé.

Faux. Toucher le sol dans un obstacle avec sa main ou son club est interdit par la règle 13-4. Si cela arrive dans le mouvement arrière, le joueur doit rajouter deux coups de pénalité à son score.

14

Votre balle est en plein milieu du bunker et **vous jetez un râteau à côté de celle-ci afin de pouvoir ratisser vos traces une fois le coup joué**. Le râteau ne déplace pas la balle et n'améliore pas le lie. Vous n'encourez donc aucune pénalité.

Vrai. La décision 13-4/21 considère que jeter le râteau dans le bunker équivaut à le placer. Ce qui est autorisé avant de jouer son coup. Si le râteau devait déplacer la balle, le joueur devrait être pénalisé d'un coup et la balle replacée.

15

Le râteau le plus proche se situe à 20 mètres de votre balle dans un immense bunker tout en longueur. Afin de gagner du temps, vous décidez d'aller le prendre, de **ratisser vos pas, puis d'aller jouer votre balle qui se trouve plus loin dans le même bunker**. Votre adversaire vous soutient que vous avez testé le sable et devez être pénalisé.

Faux. L'exception 2 de la règle 13-4 précise que le joueur n'encourt aucune pénalité si le nivellement a été fait dans le seul but de préserver le terrain ou d'accélérer le jeu, à condition que cela n'améliore pas les conditions de son coup suivant.

16

Entre le green et votre balle se trouve **un bunker tout plat**. Vous vous dites qu'il serait **moins risqué de putter en jouant à travers**. Comme les règles ne vous interdisent pas de toucher un obstacle si votre balle n'y repose pas, vous prenez un râteau et **commencez à ratisser sans crainte la zone de sable où vous comptez passer...**

Faux. La règle 13-2 ne permet pas au joueur d'améliorer sa ligne de jeu. S'il le fait, il encourt deux coups de pénalité.

17

Après de fortes pluies, **plusieurs bunkers sont inondés**. Vous tombez dans l'un d'eux et décidez d'invoquer la règle du terrain en condition anormale. Jugeant qu'aucune zone n'est sèche dans ledit bunker, **vous décidez de vous dropper en dehors, sans appliquer aucune pénalité à votre score**.

Faux. La règle 25-1 vous autorise à vous dégager de l'eau fortuite sans pénalité, mais à condition de dropper la balle dans le bunker au point le plus proche, qui offre la moindre gêne et sans vous rapprocher du trou. Si le bunker est complètement inondé et non signalé comme terrain en réparation, vous pouvez dropper, mais avec un coup de pénalité, en arrière du bunker sur la ligne drapeau/balle.

18

En arrivant à votre balle, légèrement égarée dans un sous-bois, vous constatez qu'elle est presque collée à un gland solidement enfoncé dans le sol. Puisqu'il s'agit d'un détrit, vous êtes autorisé à extraire le gland à l'aide d'un relève-pitch.

Faux. Si le gland est solidement enfoncé au sol et ne peut pas être enlevé facilement, il ne peut pas être considéré comme un détrit. Vous n'avez donc pas le droit de l'enlever. Rappelons qu'un détrit est un objet naturel (pierre, feuille, brindille...), à condition qu'il ne soit ni fixé, ni solidement enfoncé dans le sol (voir définition page 30 du Livret des règles).

19

Après un drive fortement slicé, vous retrouvez votre balle derrière une grosse pierre qui semble mobile. Mais comme celle-ci est trop lourde pour que vous parveniez à la déplacer tout seul, vous demandez de l'aide aux deux autres joueurs de la partie. Vous n'avez pas le droit de déplacer cette pierre. Vous devez être pénalisé.

Faux. Les pierres de toutes tailles (non solidement enfoncées dans le sol) sont des détrit et peuvent être enlevées, même si cela nécessite l'aide de plusieurs personnes. La seule condition est que l'opération ne retarde pas indûment le jeu selon la règle 6-7.

20

Sur une approche vers un green en montée, votre coup est trop court et redescend vers vous inexorablement. Votre balle risque d'être stoppée à mi-pente par un divot, détaché du sol, que vous décidez, par conséquent, d'enlever. Votre co-compétiteur a le droit de vous infliger une pénalité (deux coups).

Vrai. Selon la règle 23-1, lorsqu'une balle est en mouvement, un détrit qui pourrait influencer le mouvement de la balle ne doit pas être enlevé.

21

Sur un trou, **une route goudronnée coupe le fairway en deux** et votre balle vient précisément s'arrêter sur celle-ci. Vous décidez de jouer, car, vous en êtes convaincu, vous n'avez pas droit, dans ce cas, à un dégagement pour obstruction.

Faux. Selon la définition, une route ou un chemin recouvert d'un revêtement artificiel, comme du goudron, du béton, des graviers, des copeaux... sont considérés comme des obstructions. Si la balle y repose, le joueur a alors droit à un dégagement sans pénalité.

22

Un hors-limites est défini par une clôture qui penche fortement vers l'intérieur du terrain. **Votre balle vient reposer contre cette clôture.** Selon vous, il s'agit d'une obstruction inamovible et vous avez donc droit à un dégagement sans pénalité.

Faux. Une clôture, un mur, des piquets ou une palissade définissant le hors-limites ne sont pas des obstructions et cela, même s'ils se trouvent partiellement à l'intérieur de la ligne de hors-limites, définie par les poteaux de clôture.

23

Votre balle s'arrête tout prêt d'un hors-limites, défini simplement par une ligne au sol. Un vieux parapluie a été abandonné là, côté hors-limites, mais il vous gêne néanmoins pour prendre votre stance. Vous avez le droit de l'enlever, puis de jouer votre coup.

Vrai. La règle 24-1 de l'obstruction amovible s'applique dans ce cas. Selon celle-ci, vous avez le droit d'enlever tout objet artificiel amovible qui vous gênerait.

24

Après un départ complètement raté, **votre balle vient se loger derrière une marque de départ rouge**. Pour jouer, vous devez enlever cette obstruction amovible. Mais, de peur que votre balle ne glisse dans le rough, vous décidez de la maintenir en place, pendant que vous enlevez la marque de départ. Vous devez être pénalisé d'un coup.

Vrai. Une telle action est en infraction à la règle 18-2 de la balle au repos déplacée. En revanche, il n'y a pas de pénalité si une balle se déplace lors de l'enlèvement d'une obstruction amovible, à condition que le déplacement de la balle soit directement imputable à l'enlèvement de l'obstruction. En outre, la règle 24-1b stipule que si une balle repose sur ou contre une obstruction amovible, elle peut être marquée et relevée avant d'enlever l'obstruction. La balle devra ensuite être droppée (ou placée sur le green) aussi près que possible de l'emplacement où elle reposait, sans se rapprocher du trou.

25

Vous retrouvez **votre balle sur l'avant-green, à plusieurs centimètres d'une bouche d'arrosage**. Celle-ci ne vous gêne pas physiquement, ni dans votre stance, ni pour swinguer le club. Mais, sous prétexte que la bouche d'arrosage vous gêne mentalement, vous avez droit à un dégagement.

Faux. La règle 24-2a précise qu'il y a interférence due à une obstruction amovible lorsqu'une balle repose dans ou sur l'obstruction ou lorsque celle-ci interfère avec le stance du joueur ou la zone de son mouvement intentionnel. Selon cette règle, une interposition sur la ligne de jeu ne constitue donc pas en soi une interférence.

25 De combien d'actes la pièce Britannicus, de Racine, est-elle composée ?

- 5

26 Laquelle de ces pièces n'a pas été écrite par Beaumarchais ?

- La Mère coupable

27 Qui a écrit Julie, ou la Nouvelle Héloïse ?

- Jean-Jacques Rousseau

28 Parmi ces livres, lequel n'a pas été écrit par Charles Dickens ?

- La ferme des animaux

29 Parmi ces livres, lequel n'a pas été écrit par Boris Vian ?

- Fahrenheit 451

30 Nommez-moi la capitale des Kiribati ?

- Tarawa

31 Quelle est la plus haute montagne du Canada ?

- Mont Logan

32 Depuis quelle année le volcan Kilauea, Hawaï, USA est-il en éruption ?

- 1983

33 Quel est l'océan le plus rempli d'îles du monde ?

- Pacifique

34 Parmi les états nommés ci-dessous lequel n'est pas un État Américain ?

- Bermuda

Seriancourt, le mardi 11 juin 2019